

31 MARS

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DES RETRAITÉ.E.S

Tandis que le Gouvernement déverse des dizaines de milliards aux entreprises du CAC 40 qui génèrent d'énormes profits mais consent aux licenciements, aux fermetures de sites, ferme les yeux sur la précarité salariale, supprime des lits d'hôpitaux en pleine pandémie, **nous, retraités, ne sommes pas épargnés** : beaucoup vivent très mal, subissant une dégradation importante du niveau de leur pension.

La crise économique découlant de politiques gouvernementales libérales successives a entraîné une explosion de la pauvreté, notamment au niveau des jeunes et des retraités.

Nos pensions nettes n'ont évolué que d'un peu plus de 3 % sur les dix dernières années pour une inflation de plus de 11 % ! De nombreux retraités percevant des pensions inférieures à 1000 euros sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois.

Nous sommes, retraités, la cible d'un gouvernement qui, à grand renfort médiatique, nous stigmatise et nous appauvrit pour compenser les cadeaux accordés aux plus riches, impactant notre pouvoir d'achat avec une fiscalité injuste (CSG, Casa, CRDS) associée à un gel de nos pensions.

Pour les futurs retraités, qui auront connu le chômage, le temps partiel, une faible augmentation des salaires, l'avenir est encore bien plus noir. Leur pension, calculée sur une durée de cotisations augmentée et subissant une décote, sera radicalement diminuée.

Au total, sur les années 2018, 2019, 2020, c'est près de 2 mois de pensions sacrifiés pour les

retraités avec l'ensemble de ces mesures, tandis que les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés continuent de pleuvoir, par exemple :

- suppression de l'ISF,
- 230 milliards d'aides accordées au grand patronat pris chaque année sur nos impôts et sur le budget de la Sécurité sociale,
- 57,8 milliards de dividendes reversés aux actionnaires du CAC 40.

Ce n'est pas à nous de payer cela, et nos pensions de retraite ne sont par ailleurs ni un cadeau généreusement octroyé, ni une allocation ! Elles proviennent des cotisations versées pendant la vie active, lesquelles génèrent des droits : celui de vivre décemment en fait partie.

La revalorisation de 0,4 % au 1^{er} janvier 2021 (perçue le 9 février) et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation.

MOBILISONS-NOUS TOUS : SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX AUX MANIFESTATIONS LE 31 MARS !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

- Mon pouvoir d'achat
- Ma retraite
- Ma santé
- Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Branche professionnelle d'origine

Mail Tél.

Bulletin à retourner à : UFR-FNIC 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cocher la case ci-contre

